



RAPPORT D'ACTIVITE SBV Année 2013

Pour l'année 2013, l'activité du SBV a été une fois encore dense, comme vous pourrez le lire ci-après. Il est bon de rappeler que le SBV n'engage uniquement que des actions dans son champ de compétences (animation de politiques de gestion contractuelle, réalisation des travaux en rivières, communication et sensibilisation autour de la protection de l'environnement, ...). Les actions du SBV sont de plus en plus étendues, de sorte qu'elles répondent aux nouvelles exigences de la réglementation (directives européennes, LEMA, SDAGE RM).

Par ailleurs de nombreuses démarches ont été initiées, **suite aux inondations de mai et de juin 2013. Il est à noter que lors de ces évènements, les élus et le personnel du SBV ont mis en place une cellule de suivi.**

Le personnel du SBV est composé de quatre personnes. Chacun d'eux a ses missions propres.

* * * * *

Le chargé de Mission SAGE – Directeur du SBV :

- La gestion administrative et comptable du SBV,
- Le suivi des actions sous maîtrise d'ouvrage du SBV :
 - ⇒ 5 Diagnostics et 5 Plans Désherbages Communaux,
 - ⇒ Le suivi des pratiques d'usages des produits phytopharmaceutiques sur les communes ayant fait d'un PDC depuis 2007,
- L'accompagnement de la Charte « Jardiner autrement en Préservant sa Santé et son Environnement » signée en 2012 et le Plan ECOPHYTO,
- L'animation et l'organisation des réunions du SBV :
 - ⇒ 4 du conseil syndical,
 - ⇒ 3 du bureau du SBV.
- L'animation de la CLE :
 - ⇒ Les réunions du bureau et de l'Instance de Conseil de la CLE,
 - ⇒ **L'animation (en partenariat avec l'Inter CLE) du GT « volume prélevable » et le suivi de la mise en œuvre des régularisations des prélèvements (EPCI Eau Potable, Chambre d'Agriculture) à échéance du 31 décembre 2014,**
 - ⇒ La participation, la représentation de la CLE en réunion PPA et / ou l'avis sur les projets de PLU des communes du bassin - 1 avis en 2013,
 - ⇒ L'instruction de dossiers pour lesquels l'avis de la CLE est sollicité (DLE, ICPE, demande d'irrigation, carrières, décharge d'inertes, classement cours d'eau, classement directives Nitrates, ...) – 19 avis en 2013,
 - ⇒ La participation aux réunions de concertation sur le projet de SDAGE RM (2016-2021) et sur le Plan de Gestion,

- ⇒ Le suivi administratif des travaux illégaux pour lesquels la CLE n'a pas été interrogée.
- **La finalisation de la révision du SAGE de la Vouge :**
 - ⇒ L'organisation de la consultation publique (14 décembre 2012 – 15 avril 2013)
 - ⇒ La présentation au comité d'agrément du comité de bassin RM du projet de SAGE, 5 avril 2013,
 - ⇒ L'organisation de l'enquête publique (16 septembre – 19 octobre 2013) et les échanges avec le commissaire enquêteur,
 - ⇒ La modification du PAGD, du règlement, du rapport environnemental, de l'Atlas Cartographique et la rédaction du Rapport de Présentation, de la Synthèse des Avis et de la Déclaration de la CLE.
- **La réflexion sur les travaux d'entretien du Bief à Charrey sur Saône (crue du 19 au 20 juin 2013) ; réunion avec Madame la Sous Préfète, rédaction d'un dossier loi sur l'eau, ...**
- **Le suivi de l'étude hydraulique (évaluation des risques d'inondations) sous Maîtrise d'Ouvrage de la DDT de Côte d'Or,**
- La participation aux réunions des établissements chargés des politiques publiques de l'eau et de l'aménagement du territoire (Agence de l'Eau, DCE, Comités Géographiques, ...),
- La participation aux réunions des collectivités menant des projets susceptibles d'impacter directement ou indirectement la ressource en eau du bassin (syndicat d'eau et d'assainissement, communauté de communes, ...),
- L'animation de la cellule de communication :
 - ⇒ La mise à jour du site Internet (www.bassinvouge.com)
 - ⇒ La rédaction d'articles dans les bulletins communaux,
 - ⇒ La rédaction d'une lettre Inf'eau SAGE,
 - ⇒ Et d'autres animations et interventions auprès de publics divers.
- L'encadrement technique et administratif des trois autres collaborateurs,
- Le suivi de la réforme créant la compétence obligatoire GEMAPI et les EPAGE (loi de décentralisation de l'action publique adoptée le 19 décembre 2013),
- ...

* * * * *

La Technicienne de Rivières :

- La fin de la maîtrise d'ouvrage de la deuxième tranche du 2^{ème} PPRE (suivi de chantier, ...),
- Le lancement de la troisième tranche du 2^{ème} PPRE (appel d'offres, choix du prestataire, réunion des comités géographiques, ...) comprenant notamment la **valorisation des bois traités** (broyat distribué aux communes, création d'épis de diversification,...) et la plantation de 470 arbres et arbustes le long du Mornay à Brazey en Plaine en partenariat avec l'Association Foncière communale,
- La réalisation de travaux ponctuels de restauration :
 - ⇒ L'enlèvement de petits embâcles et la gestion de la ripisylve,
 - ⇒ **Le traitement d'embâcles suites aux inondations de mai et juin 2013 et du coup de vent du 24 décembre 2013,**
 - ⇒ La protection de berges et de diversification de l'habitat et des faciès d'écoulement (seuils, épis),
 - ⇒ La gestion de plantations.
- Le suivi du plan de lutte contre les ragondins,

- Le suivi et l'accompagnement des travaux sous maîtrise d'ouvrages autre que le SBV,
- Le suivi des pollutions et autres travaux illégaux sur le bassin de la Vouge,
- Le suivi des cours d'eau (quantitatif, qualitatif, photothèque) :
 - ⇒ Quantitatif :
 - Station d'Izeure : 16 jaugeages,
 - Station de Brazey en Plaine : 16 jaugeages auxquels s'ajoutent 26 jaugeages de la DREAL Bourgogne,
 - Bancarisation et traitement des données dans la banque Hydro.
 - ⇒ Qualitatif :
 - 4 prélèvements sur 3 stations,
 - Suivi des 3 stations IBGN.
 - ⇒ Photothèque : 1 campagne hivernale et automnale sur 21 stations
- L'accompagnement des services techniques à la mise en œuvre de désherbage thermique suite aux PDC communaux,
- La mise en œuvre des conventions d'ouverture des ouvrages transversaux,
- La communication :
 - ⇒ Inauguration du sentier pédagogique de la Boïse (septembre 2013),
 - ⇒ Participation à un week-end de sensibilisation à la protection des milieux naturels organisé par l'association Plaine Nature (octobre 2013),
 - ⇒ Animation auprès des scolaires (12 journées).
- Le suivi et l'accompagnement des travaux de curage du canal de la Cent Fonts (en accompagnement du chargé de mission du Contrat),
- ...

* * * * *

Le Chargé de Mission Contrat de Bassin :

- Le suivi du contrat de bassin et la rédaction du bilan du contrat pour la 4^{ème} année (juillet 2012 – juillet 2013),
- Le lancement de la démarche visant à la mise en place d'un contrat de bassin « intermédiaire » (2014-2016) en partenariat avec les services de l'Agence de l'Eau,
- La réalisation des premiers travaux sur la Zone Humide de la Noire Potte (septembre 2013),
- La réflexion sur les travaux à mener sur la ZH de la Chocelle (rencontres des propriétaires, rédaction du dossier de DIG,...),
- L'assistance à maîtrise d'œuvre et le suivi des actions des autres maîtres d'ouvrage du Contrat comme les Etudes AAC et PP des puits AEP des syndicats des eaux de la Râcle, de Brazey en Plaine, de Seurre Val de Saône,
- L'animation de la Charte 0 Phyto / SE de la Râcle,
- La rédaction du DLE / DIG des travaux sur le moulin des Etangs sur la Cent Fonts naturelle,
- Le suivi et l'accompagnement des travaux de curage du canal de la Cent Fonts par la Communauté de Communes du Sud Dijonnais,
- La participation aux réunions de concertation sur le projet de SDAGE RM (2016-2021) et sur le Plan de Gestion,
- L'aménagement des vannes du lavoir de Villebichot (mise en place du débit biologique) et la concertation avec la commune sur l'aménagement aval (réalisation attendue en 2014),
- La participation aux travaux du SRCE, de NATURA 2000, ...
-

* * * * *

Le Chargé de Mission Inter CLE :

- L'animation de l'Inter CLE Nappe de Dijon Sud comprenant :
 - ⇒ L'organisation de réunions techniques et de l'Inter CLE,
 - ⇒ La rédaction du contrat de nappe,
 - ⇒ Le réseau de suivi en basses et hautes eaux sur 11 points de la nappe,
 - ⇒ L'instruction de dossiers pour lesquels l'avis de l'Inter CLE est sollicité,
 - ⇒ **L'étude de réhabilitation des six ouvrages mettant en relation les deux nappes et le Réseau d'alerte et de Surveillance dans les PPR des puits AEP,**
 - ⇒ La réalisation de la carte piézométrique en hautes eaux,
 - ⇒ ...
- **L'animation (en partenariat avec la CLE) du GT « volume prélevable » et le suivi de la mise en œuvre des régularisations des prélèvements (EPCI Eau Potable, Chambre d'Agriculture) à échéance du 31 décembre 2014,**
- La participation aux réunions de concertation sur le projet de SDAGE RM (2016-2021) et sur le Plan de Gestion,
- La participation aux réunions des établissements chargés des politiques publiques de l'eau et de l'aménagement du territoire (Agence de l'Eau, conseils communautaires, ...),
- La communication (mise à jour du site Internet : www.bassinvoige.com/intercle/, rédaction d'articles de presses, ...),
- ...

* * * * *

La présentation ci-dessus permet d'appréhender le rôle de chacun, néanmoins dans le cadre des prérogatives du SBV, les quatre personnes sont amenées à intervenir dans le champ d'application des trois autres.

Quelques exemples pour illustrer la polyvalence du personnel du SBV :

- Les travaux ponctuels en rivières peuvent nécessiter l'intervention en amont des chargés de mission (accompagnement dans la rédaction du DLE) et en aval (besoin de « main d'œuvre »),
- La cellule communication est commune à la CLE, au SBV, au contrat et à l'Inter CLE,
- L'accompagnement des communes suite à la réalisation des PDC nécessite une animation en amont (pendant la campagne d'investigation) et un accompagnement en aval (pendant la mise en place de techniques alternatives au désherbage chimique),
- Le suivi (jaugeages) des stations hydrométrique suppose [au minimum] la présence de deux personnes à chaque intervention,
- ...